

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1937 - page 4962

972 - Martinique

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture du Marin.

BEACH VOLLEY MARTINIQUE "B.V.M."

Objet : pratique du beach-volley de développer et favoriser par tous moyens appropriés la pratique du beach-volley en martinique elle contribue au respect de lois et règlements notamment en tenant ses adhérents informés des dispositions édictées à cette fin elle déclare se conformer au respect des décisions prises par le conseil d'administration ou lors des assemblées générales l'association ne poursuit aucun but lucratif elle s'interdit toutes discussions ou manifestations présentant un caractère racial politique ou confessionnel l'association s'interdit toute discrimination article r131-3 du code du sport l'association garantit l'égal accès des hommes et des femmes à ses instances dirigeantes la composition de l'organe directeur doit refléter la composition de l'assemblée générale.

Siège social : 312 Chemin des Violettes, Appt 4, 97224 Ducos.

Date de la déclaration : 2 octobre 2015.